Guide Client EBICS

1. INTRODUCTION

EBICS (Electronics Banking Internet Communication Standard) est une solution multi-bancaire, souple et sécurisée, permettant d'échanger tous types de fichiers sans limite de volume.

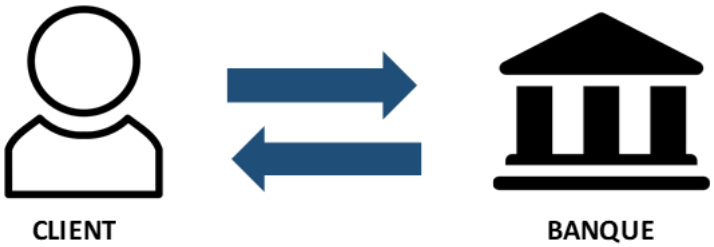

Afin de lutter contre les fraudes, EBICS a évolué vers **EBICS TS (Transport et Signature).** Ce dernier permet l'échange de fichiers accompagnés de la signature numérique des ordres. Il s'agit d'une signature jointe.

La Banque Palatine accepte l'envoi de fichier en **EBICS T (Transport uniquement)** avec signature disjointe à l'unique condition que cette dernière soit réalisée à partir du parapheur, sur le portail ePalatine ENTREPRISES web ou mobile. Conformément aux recommandations du CFONB (Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires) et à la réglementation DSP2 (Directive sur les Services de Paiement 2), la signature par fax n'est plus acceptée.

EBICS TS permet l'automatisation et la sécurité de vos échanges bancaires (virements SEPA, virements de trésorerie, virements internationaux, prélèvements BtoC et BtoB, relevés de comptes, relevés LCR, impayés…) ainsi que la gestion de la totalité de vos flux et de vos échanges bancaires.

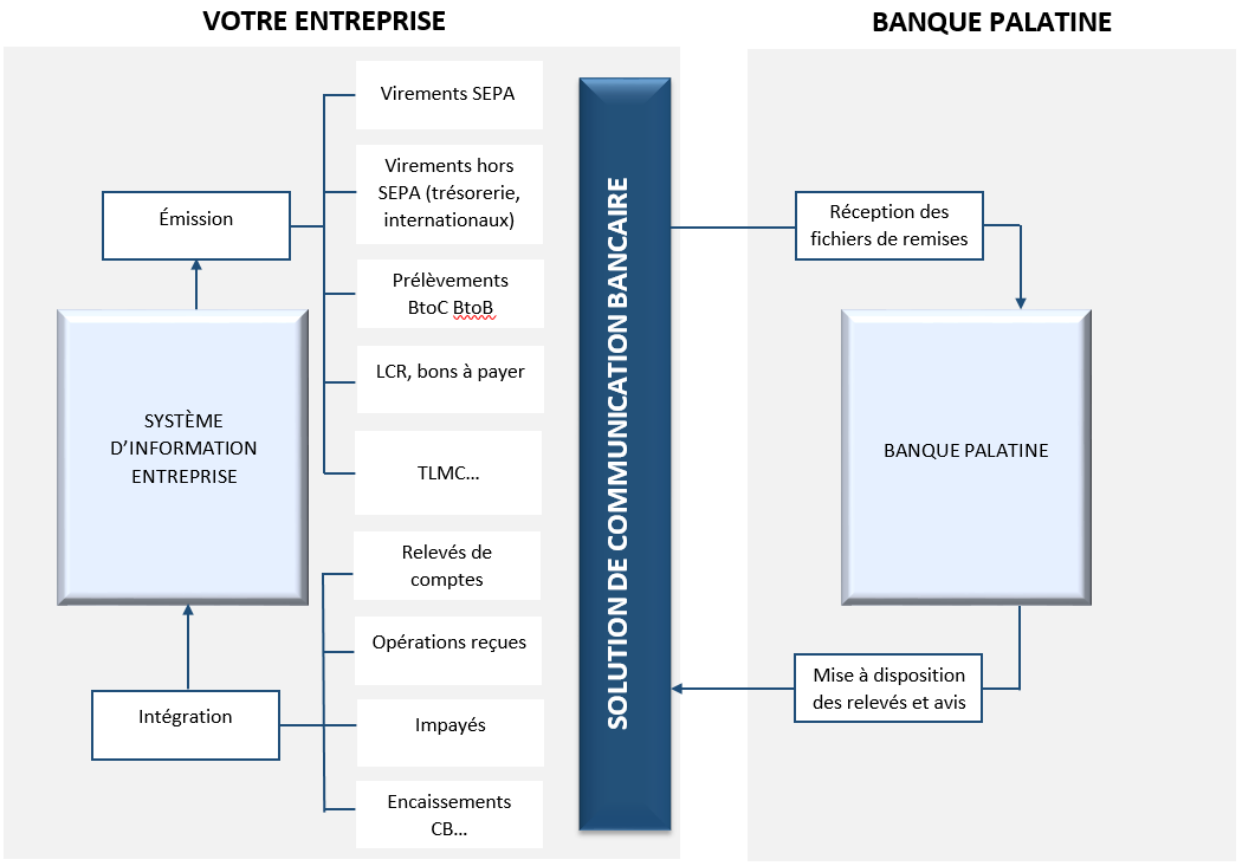

Ce manuel d'utilisation présente la solution EBICS, son paramétrage, l'utilisation de vos certificats électroniques et l'activation de vos flux.

1.1 PRÉREQUIS

Vous avez signé un contrat d'abonnement EBICS TS avec votre Chargé d'Affaires.

Vous êtes en possession ou avez déjà commandé vos certificats de signature auprès d'une autorité de certification reconnue par la Banque Palatine *(cf. Annexe 1 : Autorités de certification reconnues par la Banque Palatine).*

Le Support Clients Banque Electronique a besoin de certaines informations intégrées dans vos certificats électroniques (ex : n° de corp pour les 3Skey) pour réaliser le paramétrage de votre contrat EBICS. Vous devez donc être en possession de vos certificats de signature portés par les tokens pour la mise en place des échanges de flux en émission avec la Banque Palatine.

1.2 ASSISTANCE UTILISATEUR

Le Support Clients Banque Electronique est à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

Support Clients **Banque Electronique**
Tél : 01 43 94 76 00 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Ou par mail à : BanqueElectronique@palatine.fr

2. ÉLÉMENTS DE PARAMÉTRAGE

La Banque Palatine vous a envoyé par email, à l'adresse mentionnée sur votre contrat, l'ensemble des éléments nécessaires au paramétrage de votre solution de communication bancaire :

- Adresse (URL) du serveur EBICS de la Banque Palatine https://ebics.palatine.fr/
- HOST ID : BSPFFRPPXXX
- Identifiants : numéro de contrat « Partnerld » et identifiants utilisateurs « Userld »
- Services souscrits dans le cadre de l'abonnement avec identification du « FileFormat » associé

Nous vous invitons à conserver précieusement ces informations, elles permettront à votre prestataire et/ou à notre expert du Service Clients Banque Electronique de réaliser le paramétrage EBICS TS, en particulier pour le logiciel ePalatine SUITE.

3. UTILISATION DE VOS CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES

EBICS TS dispose d'une sécurité renforcée pour vous garantir des échanges en toute sécurité.

Ce protocole s'appuie sur des certificats électroniques qui garantissent le Transport (T) et la Signature (S) des fichiers, avec :

- Authentification des utilisateurs
- Chiffrement des données
- Signature personnelle valant ordre d'exécution

Les certificats d'authentification et de chiffrement sont générés automatiquement par votre solution de communication bancaire avec l'aide de votre prestataire.

Les certificats de signature personnelle sont stockés sur vos tokens (clés USB).

Votre prestataire procède d'abord à l'initialisation de votre UserId servant au transport de fichiers puis à celui utilisé pour la signature personnelle ; il est donc impératif de disposer de vos certificats lors de la phase d'initialisation.

4. VALIDATION DE VOS CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES AUPRÈS DE LA BANQUE PALATINE

Votre prestataire imprime les lettres d'initialisation. Ces dernières, signées par une personne habilitée et accompagnées du cachet de votre entreprise, doivent être adressées à votre Chargés d'Affaires Entreprises par email au format PDF.

Vous êtes informé par retour d'email de la validation de vos certificats.

5. CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES SERVEUR BANQUE PALATINE

Votre prestataire peut alors télécharger les certificats électroniques serveur Banque Palatine dans votre solution de communication bancaire.

Si vous le souhaitez ou si votre logiciel l'exige, vous pouvez contrôler les certificats Banque Palatine *(cf. Annexe 2 : Certificats serveur EBICS TS).*

6. ACTIVATION DES FLUX EBICS TS

TEST RÉEL DE « BOUT EN BOUT » OU PENNY TEST

Vous émettez un penny test à partir d'un fichier contenant une seule opération et de très faible montant (1 à 2 € maximum). Ce test de « bout en bout », directement en production dans le sens Client → Banque confirme que la communication est bien opérationnelle et que votre fichier est correct.

Le Support Clients Banque Electronique est à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner lors de vos tests.

7. S'ASSURER DU BON TRAITEMENT DES FICHIERS SUR LE SERVEUR EBICS DE LA BANQUE PALATINE

Une fois en production, vous profitez de tous les avantages d'EBICS en paramétrant la récupération des PSR (Payment Status Report) protocolaires dans votre logiciel de communication bancaire.

En cas d'anomalie, un PSR négatif vous est mis à disposition ; il est récupéré par votre automate au lancement de votre commande. *(cf. Annexe 3 : Informations pratiques >> 1. PSR et ARA).*

Il vous indique clairement les opérations rejetées avec un code et/ou un motif de rejet.

Dans le cas où aucune anomalie n'est détectée, aucun PSR ne sera mis à disposition.

En effet, aucun PSR positif n'est généré vous informant du bon traitement de vos fichiers.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

AUTORITÉS DE CERTIFICATION RECONNUES PAR LA BANQUE PALATINE

ANNEXE 2 :

CERTIFICATS SERVEUR EBICS TS

1. CLÉ PUBLIQUE DU CERTIFICAT SERVEUR DÉDIÉ À L'AUTHENTIFICATION
2. CLÉ PUBLIQUE DU CERTIFICAT SERVEUR DÉDIÉ À LA SIGNATURE
3. CLÉ PUBLIQUE DU CERTIFICAT SERVEUR DÉDIÉ AU CHIFFREMENT

ANNEXE 3 :

INFORMATIONS PRATIQUES

1. PSR ET ARA
2. COMPTABILISATION GLOBALE ET/OU DÉTAILLÉE

ANNEXE 1 : AUTORITÉS DE CERTIFICATION RECONNUES PAR LA BANQUE PALATINE

Autorités de certification	Certificats reconnus
CERTEUROPE	CertEurope eID User
	AC CERTEUROPE Classe 3Plus V2
	CERTEUROPE ADVANCED CA V3
	CERTEUROPE ADVANCED CA V4
	CertEurope Clipeos CA
	AC PASSEPORT CLASSE 3PLUS
CERTIGNA	Certigna ID PRIS** Pro
	Certigna Identity Plus CA
CERTINOMIS	CertiNomis Classe 3
	Certinomis – Prime CA
	Certinomis – AA et Agents
CHAMBERSIGN	ChamberSign – Signature et authentification 2*
	ChamberSign France – AC 2 étoiles
	ChamberSign – Authentification 2*
	ChamberSign France CA3 NG Qualified eID
CLICK AND TRUST	BANQUE POPULAIRE – CLICK AND TRUST – PAIEMENTS SECURISES
	BANQUE POPULAIRE – CLICK AND TRUST – TVA
	AUTH- TOKEN-CLICK AND TRUST
	EU-SIGN-CLICK AND TRUST
OPENTRUST	KEYNECTIS ICS ADVANCED Class 3 CA
	KEYNECTIS ICS QUALIFIED CA
SWIFT	3SKey CA
LCL	CA LCL Certificat RGS Usage Separe
	CA LCL Certificat RGS Usage Mixte
LUXTRUST	LuxTrust Global Qualified CA 3
CERTIGREFFE	AC CERTIGREFFE CLASSE 3PLUS V2
CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	CDC - LEGALIA
ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES	Elus de l'Ordre des Experts-Comptables
	Ordre des Experts-Comptables
	Ordre des Experts-Comptables - région Toulouse Midi-Pyrénées
	Ordre des Experts-Comptables - région Alsace
	Ordre des Experts-Comptables - région Limoges
	Ordre des Experts-Comptables - région Guadeloupe
	Ordre des Experts-Comptables - région Lille Nord Pas-de-Calais
	Ordre des Experts-Comptables - région La Réunion
	Ordre des Experts-Comptables - région Picardie-Ardennes
	Ordre des Experts-Comptables - région Rhône-Alpes
	Ordre des Experts-Comptables - région Pays de Loire
	Ordre des Experts-Comptables - région Montpellier
	Ordre des Experts-Comptables - région Bourgogne Franche-Comté
	Ordre des Experts-Comptables - région Poitou-Charentes-Vendée
	Ordre des Experts-Comptables - région Martinique
	Ordre des Experts-Comptables - région Aquitaine
	Ordre des Experts-Comptables - région Auvergne
	Ordre des Experts-Comptables - région Rouen Normandie
	Ordre des Experts-Comptables - région Lorraine
	Ordre des Experts-Comptables - région Marseille PACA
	Ordre des Experts-Comptables - région Bretagne
	Ordre des Experts-Comptables - comité Guyane
	Ordre des Experts-Comptables - région Orléans
	Ordre des Experts-Comptables - région Champagne
	Ordre des Experts-Comptables - région Paris Ile-de-France
	Ordre des Experts-Comptables - région Corse

ANNEXE 2 : CERTIFICATS SERVEUR EBICS TS

1. CLÉ PUBLIQUE DU CERTIFICAT SERVEUR DÉDIÉ À L'AUTHENTIFICATION

Certificat de Transport/Authentification

81 C9 81 A3 4C C9 83 7E
21 7A 6C A5 93 5E 31 3A
51 BC CD C5 8D 26 D4 59
1D 46 F8 B5 03 2B 32 9B

2. CLÉ PUBLIQUE DU CERTIFICAT SERVEUR DÉDIÉ À LA SIGNATURE

Certificat de Signature

(uniquement pour la version T)
11 43 FE AD 77 45 79 66
8A 91 48 ED 67 57 E6 B0
EB 7E 88 DA E8 03 5F E4
A8 96 C0 3D CC EE 16 18

3. CLÉ PUBLIQUE DU CERTIFICAT SERVEUR DÉDIÉ AU CHIFFREMENT

Certificat de Chiffrement

F5 D3 B5 F1 09 D8 13 4E
04 C4 1F 7B 79 72 11 EA
33 2C D0 91 7E 6C 05 5F
92 D8 85 2E 38 26 7D 77

ANNEXE 3 : INFORMATIONS PRATIQUES

1. PSR ET ARA

Le message XML Payment Status Report (PSR) est un fichier généré par le serveur EBICS vous informant du statut de l'ordre de virement transmis *« pain.001 »* ou l'ordre de prélèvement *« pain.008 ».* Il est utilisé sur la base de l'ISO 20022 schéma XML *« pain.002.001.03 ».*

Dès la réception d'un ordre de paiement ou prélèvement, l'établissement financier procède à des contrôles au niveau de l'abonnement, des services, des chiffrements et certificats ainsi qu'aux signataires. Des contrôles syntaxiques et bancaires sont également réalisés. Dans le cas où votre remise est correcte (statut positif), aucun message PSR n'est généré. Cependant si la remise est incorrecte (statut négatif), il vous suffit de paramétrer le file format souhaité dans EBICS et lancer une requête dans votre logiciel de communication bancaire pour récupérer votre PSR négatif. Ce dernier vous indique les anomalies rencontrées sur les remises.

Deux types de PSR négatif peuvent être générés :

- **PSR 2** à la réception de votre remise d'ordre, en cas d'anomalie constatée au niveau du format de fichier, de la remise et/ou des opérations.
- **PSR 3** avant émission de votre remise d'ordre, en cas de refus de paiement de la banque.

En complément de cette restitution, le service Pilotage des Flux continue de vous informer en cas de problèmes détectés sur les remises reçues.

2. COMPTABILISATION GLOBALE ET/OU DÉTAILLÉE

Pour définir le niveau de détail des paiements dans votre relevé bancaire, on définit la valeur de la **balise Batch Booking**. Cette balise du fichier XML s'alimente automatiquement lorsqu'au moment de préparer la remise, vous choisissez entre une comptabilisation globale ou une comptabilisation détaillée. Une comptabilisation globale reprend la somme de tous les paiements, tandis que la comptabilisation détaillée reprend chacun des paiements.

On indique **<BtchBookg>true</BtchBookg>** pour la compta globale et **<BtchBookg>false</BtchBookg>** pour la compta détaillée.

Si la balise n'est pas renseignée, c'est une compta globale qui s'appliquera par défaut.

Format : L'une des valeurs "BatchBooking" suivantes doit être utilisée :

Code	Définition
true	Indique si une entrée par lot pour la somme des montants de toutes les transactions dans un Payment Information Block est requise (un débit pour toutes les transactions dans un Payment Information Block)
false	Indique qu'une seule entrée pour chacune des transactions dans un message est requise

Règles : En l'absence de BatchBooking, la valeur de celle-ci est considérée comme "true".
Exemple : <BtchBookg>true</BtchBookg>